



# Économie du spectacle : la nouvelle donne

Dossier coordonné  
par Cyrille Planson.  
Avec Nicolas Dambre,  
Marie-Agnès Joubert  
et Tiphaine Le Roy.

La crise des financements publics fait désormais partie, sans doute pour un non moment, du quotidien des artistes et des diffuseurs du spectacle vivant. Pour autant, ils sont nombreux à tenter de s'adapter et à expérimenter d'autres manières de produire ou d'accompagner les projets. Fonds de dotation, coopératives, nouvelles pistes de financements, *La Scène* dresse un panorama de ce qui s'invente et s'éprouve dans le champ des arts vivants.



PIERRE PLANCHENAUT

L'Arche part à huit heures, nouvelle création de la Petite Fabrique, soutenue par la coopérative PJP 49.

# Dans le sillage d'une aventure coopérative

Enquête sur le fonctionnement d'une coopérative de production ambitieuse portée par le PJP 49 en soutien à une production jeune public.

**D**epuis quelques années, le modèle coopératif continue de se diffuser dans le champ culturel. Si la coopérative artistique, celle qui prend la forme d'une SCIC ou d'une SCOP, est au demeurant assez peu répandue, des modèles alternatifs du type «coopérative de production», plus informels, plus faciles à mettre en œuvre se sont, quant à eux, développés à vitesse grand V. Ils répondent au manque cruel de soutiens à la production bénéficiant aux équipes artistiques. S'ils sont une réponse, ou plutôt un début de réponse à la crise du

financement de la production, ils fondent aussi une nouvelle forme de solidarité entre diffuseurs, mais aussi avec les équipes artistiques. Plusieurs expériences ont vu le jour au cours des derniers mois, notamment dans la sphère professionnelle jeune public, boostée par les injonctions à la coopération et à la mutualisation posées par la Belle Saison pour l'enfance et la jeunesse.

C'est le cas de la dynamique professionnelle enclenchée dans le département du Maine-et-Loire, par exemple, à l'occasion de cette Belle Saison. Sous l'impulsion de l'EPCC Le Quai et de

quelques autres (dont la compagnie Loba), le PJP 49 – pour Pôle jeune public 49 (1) – s'est constitué d'abord dans le but de réfléchir à quelles actions communes ils pourraient porter ensemble. «Très vite, la question de la production est revenue dans les débats, parfois avec une forme d'impuissance, rappelle Christian Mousseau-Fernandez, alors directeur de l'EPCC Le Quai à Angers et cheville ouvrière de ce collectif naissant. Nous n'étions que deux lieux à produire sur les 25 réunis autour de ces premières étapes de réflexion.» La décision est alors prise d'accompagner depuis le début la

production d'un objet artistique, en amenant donc de petits lieux, parfois ruraux et peu dotés, à s'investir financièrement dans la production.

### Cahier des charges

«La clé essentielle du projet a été la rédaction de notre cahier des charges», souligne Christian Mousseau-Fernandez. Côté compagnie, celle-ci devait proposer un projet pour une tranche d'âge précise (plus de 6 ans), être originaire de n'importe quelle région de France ou de l'étranger, porter un projet spécifique en direction de la jeunesse. Elle devait aussi être en mesure de se caler sur le calendrier de production proposé par les lieux et, surtout, être en mesure de proposer son spectacle en tenant compte du plus petit dénominateur commun, à savoir le plus plateau des coproducteurs du Maine-et-Loire, sans proposer pour autant des projets à géométrie variable ou adaptée selon les lieux. Pour les lieux, le soutien se matérialisait avec une aide financière de 2 000 € à la production pour chacun, ainsi que par une date de représentation, a minima. Le temps de diffusion sur le territoire a été «ramassé» sur un mois et demi pour parvenir à une économie d'échelle importante.

La compagnie retenue – la Petite Fabrique, compagnie aquitaine que dirige Betty Heurtebise, avec le projet *L'Arche part à huit heures* – a donc bénéficié de cinq semaines de résidence (15 personnes en création) en Maine-et-Loire et de 28 000 € d'apports du PJP 49 sur un budget de production de 130 000 €. 26 représentations sont en outre prévues sur le département. Le choix de la compagnie est «hyper subjectif et assumé comme tel», sourit Christian Mousseau-Fernandez. Directrice artistique de la compagnie, Betty Heurtebise a vu là une belle opportunité artistique à saisir. «La recherche du PJP 49 entraine en résonance avec le désir de la compagnie de quitter un peu les grands



Betty Heurtebise, directrice de la compagnie La Petite Fabrique

«La recherche du PJP 49 entraine en résonance avec le désir de la compagnie de quitter un peu les grands plateaux auxquels nous sommes habitués pour aller vers des zones plus rurales.»

plateaux auxquels nous sommes habitués pour aller vers des zones plus rurales. Sans pour autant faire l'économie d'un décor, ni sans limiter le nombre d'interprètes.»

«Nous avons souhaité mettre à plat tout ce modèle économique entre lieux et avec la compagnie, dans une grande transparence.» Plus que tout, de cette opération qui n'est pas arrivée à son terme au moment où sont écrites ces lignes, il retient la mise en œuvre d'un nouveau «dispositif de solidarité territoriale. Tout est transparent et nous avons demandé à la compagnie que sa tournée départementale soit considérée comme une seule et même série. Cela a permis de dégager un tarif de cession unique, quel que soit le nombre de représentations par lieu. Par ailleurs, les "days off" ont été rassemblés, puis partagés entre les lieux au prorata du nombre de représentations accueillies. Chaque fois que cela a été possible, nous avons essayé de mutualiser des frais au bénéfice des plus petits d'entre nous». L'investissement en production, le coût de cession et les droits d'auteurs sont en effet à la charge de chaque lieu, mais les coûts de transport et d'hébergement (un lieu unique pour toute la tournée) sont partiellement mutualisés. Pour cela, le PJP 49 a notamment bénéficié du soutien du Département (15 000 €), de l'État (10 000 €) ainsi que de l'OARA (Office artistique de la région Aquitaine) pour les frais de transport. «Je suis persuadé que nous tenons là un nouveau modèle économique. De toute façon, si nous ne travaillons pas ainsi, nous irons à la disparition de certains petits lieux ou a minima à une baisse qualitative et sans doute qualitative des spectacles programmés. C'est tout le sens de cette démarche de solidarité.» Autre volet

mutualisé, posé dans le cahier des charges et inhérent à chaque accueil, le programme de médiation conçu par la compagnie avec le PJP 49 : conversations philosophiques, comité de lectures, atelier de pratique, bords de scène...

### Économies d'échelle

Pour la compagnie, Joachim Gatti, chargé de production, témoigne lui aussi de l'aventure collective et notamment de sa dimension pédagogique, «tant dans la relation compagnie/coproducteur que coproducteur/politique. Sur cette dimension là, certains coproducteurs ont quasiment fait le boulot de chargé de production auprès de leurs élus afin de les convaincre de la nécessité du soutien à la création. Même si les montants de coproduction (2 000 € par coproducteur) sont très minces, lorsque nous sommes arrivés dans le dispositif, personne n'était à convaincre ni sur le projet ni sur les montants financiers. Quel luxe !» En remettant en perspective cette action qui verra son terme au cours de ce printemps avec la création de *L'Arche part à huit heures* et sa tournée, Joachim Gatti voit aussi dans l'organisation même d'une tournée qui n'a plus rien à voir avec les déplacements habituels et souvent erratiques d'une compagnie sur le territoire. «Les économies d'échelle réalisées sont impressionnantes (location véhicules transport décor, transport équipe...), reconnaît-il. D'autre part, cette tournée très serrée permet aux comédiens et techniciens d'être présents sur d'autres projets. Les tournées "trous de gruyère" ne leur permettent que rarement d'être sur une autre création. Avec le soutien OARA (qui soutiendra à la diffusion), nous sommes en train de reproduire ce modèle vertueux en Aquitaine.» ■ CYRILLE PLANSON

(1) Le PJP 49 réunit : Centre Jean Vilar (Angers), Théâtre (Saint-Sylvain-d'Anjou), THV (Saint-Barthélemy-d'Anjou), Villages en scène – Pays du Layon, Théâtre (Tiercé), association L'Échappée Belle (commune du Louroux-Béconnais), Le Cargo (Segré), Espace Culturel Léopold Sédar Senghor (Le May-sur-Evre), Communauté de communes de Beaufort-en-Anjou, EPCC Le Quai (Angers), Théâtre des Dames (Les Ponts de Cé), Saumur Agglomération, EPCC Anjou Théâtre